

Le nouveau zonage en bassins de vie 2022 : 1 700 bassins de vie façonnent le territoire national

Insee Analyses • n° 83 • Avril 2023



Les bassins de vie sont définis comme les plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. En 2022, 1 707 bassins de vie structurent le territoire national, dont 1 256 dans l'espace rural. Près du tiers de la population vit dans ces bassins de vie ruraux qui disposent d'équipements moins variés que les bassins de vie urbains : on y trouve toujours les équipements de proximité et la grande majorité de ceux qualifiés d'intermédiaires (collèges, supermarchés, agences bancaires, piscines, etc.), mais il manque des équipements de la gamme supérieure (spécialités en médecine, centres de formations d'apprentis ou encore agences du réseau Pôle emploi). Dans le rural non périurbain, le nombre d'équipements par habitant est plus élevé, surtout dans les territoires touristiques, mais les temps d'accès sont plus longs.

L'évolution du nombre d'équipements est liée à celle de la population. Ainsi, entre 2013 et 2020, les bassins de vie ruraux périurbains, en forte croissance démographique, enregistrent la plus forte hausse du nombre d'équipements courants. Sur la même période, le nombre d'équipements courants baisse dans 225 bassins de vie, notamment des bassins de vie ruraux éloignés des pôles d'emploi.

En 2022, 1 707 bassins de vie structurent le territoire français, dont 26 dans les départements d'Outre-mer ► **méthodes**. Chaque bassin de vie est construit autour d'une ou plusieurs communes qualifiées de pôles de services et délimite le plus petit territoire au sein duquel les habitants peuvent accéder aux équipements et services les plus courants. En effet, chaque pôle de services doit disposer d'au moins la moitié des **équipements** de la **gamme intermédiaire** présents dans la base permanente des équipements ► **sources**. Cette gamme comprend notamment les collèges, les supermarchés et la plupart des commerces spécialisés, les stations-service et les agences bancaires, les piscines, les laboratoires d'analyses médicales ou encore les services publics de police/gendarmerie et de finances publiques. Moins fréquents sur le territoire que ceux de proximité, ces équipements sont susceptibles de témoigner, dans leurs communes d'implantation, de la présence de services effectivement structurants. En moyenne, un bassin de vie agrège une vingtaine de communes ► **figure 1**, mais ce nombre est très variable. Il va d'une seule commune, notamment dans le cas de pôles proches d'autres pôles très denses et attractifs, comme Palavas-les-Flots (près de Montpellier) ou Arès (près

de Bordeaux), à plus de 100 communes pour les treize plus grands bassins de vie (comme Paris, Toulouse ou Reims).

Selon la **grille de densité**, les bassins de vie se répartissent en trois types : 65 bassins de vie **urbains denses**, 386 bassins de vie **urbains de densité intermédiaire** et 1 256 bassins de vie **ruraux**. Les bassins de vie urbains denses concentrent à eux seuls 44 % de la population française et regroupent en moyenne un grand nombre de communes (48) et d'habitants (461 000). Cette catégorie hétérogène rassemble

des bassins composés essentiellement de communes pôles de services (comme Paris ou Marseille), mais aussi d'autres bassins au sein desquels de nombreuses communes peu peuplées et peu équipées sont agrégées autour de quelques pôles de services très denses (comme Reims) ► **figure 2**. Les bassins de vie urbains de densité intermédiaire ont, en comparaison, dix fois moins d'habitants (44 000 en moyenne). Sensiblement moins peuplés encore (16 300 habitants en moyenne) mais en nombre important, les bassins de vie ruraux concentrent 31 % de la population ► **méthodes**.

► 1. Les différents types de bassins de vie

| Type de bassin de vie | Nombre de bassins de vie | Part parmi les bassins de vie (en %) | Répartition de la population (en %) | Nombre moyen d'habitants par bassin de vie | Nombre moyen de communes par bassin de vie | Superficie moyenne des bassins de vie (en km ²) |
|----------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Urbain dense | 65 | 4 | 44 | 460 948 | 48 | 577 |
| Urbain de densité intermédiaire | 386 | 23 | 25 | 44 012 | 17 | 417 |
| Rural | 1 256 | 73 | 31 | 16 297 | 20 | 350 |
| Rural périurbain | 556 | 33 | 15 | 17 954 | 17 | 259 |
| Rural non périurbain | 700 | 40 | 16 | 14 980 | 22 | 421 |
| Ensemble | 1 707 | 100 | 100 | 39 495 | 20 | 374 |

Lecture : en 2021, les 65 bassins de vie urbains denses représentent 4 % des bassins de vie en France et regroupent 44 % de la population.

Champ : France.

Source : Insee, base permanente des équipements 2021, recensement de la population 2020.

Les 1 256 bassins de vie ruraux rassemblent ainsi 20,5 millions d'habitants. En croisant avec le zonage en **aires d'attraction des villes**, deux types de bassins de vie peuvent être identifiés dans le rural, selon qu'ils sont sous l'influence de grands pôles d'emplois ou non : les **bassins périurbains** et les **bassins non périurbains**. Malgré un nombre d'habitants comparable, les bassins de vie ruraux périurbains s'étendent sur un territoire en moyenne moins grand que les bassins non périurbains, que ce soit en nombre de communes ou en superficie.

Les équipements de la gamme intermédiaire sont plus diversifiés dans les bassins de vie urbains

Au-delà des différences de morphologie, le degré de densité des bassins de vie va de pair avec la diversité des équipements qu'ils offrent. Si les bassins de vie, quel que soit leur degré de densité, disposent de la quasi-totalité des types d'équipement de la **gamme de proximité** (commerces de bouche, école, bibliothèque, artisans, médecin généraliste, pharmacie, poste, coiffeur, etc.), des écarts un peu plus prononcés les distinguent pour la gamme intermédiaire. En effet, les bassins de vie urbains, denses ou de densité intermédiaire, comportent en moyenne respectivement 35 et 32 types d'équipement de cette gamme sur les 35 qu'elle comporte, contre 28 dans les bassins de vie ruraux ► **figure 3**. Mais c'est surtout sur les équipements de la **gamme supérieure** (lycée, hypermarché, gare, médecins spécialistes, établissements de santé, cinéma, etc.) que les écarts entre bassins de vie se creusent : en moyenne, les bassins de vie urbains denses disposent de 45 types d'équipement sur les 47 de cette gamme quand les bassins urbains de densité intermédiaire en proposent 27 et les bassins ruraux seulement 15.

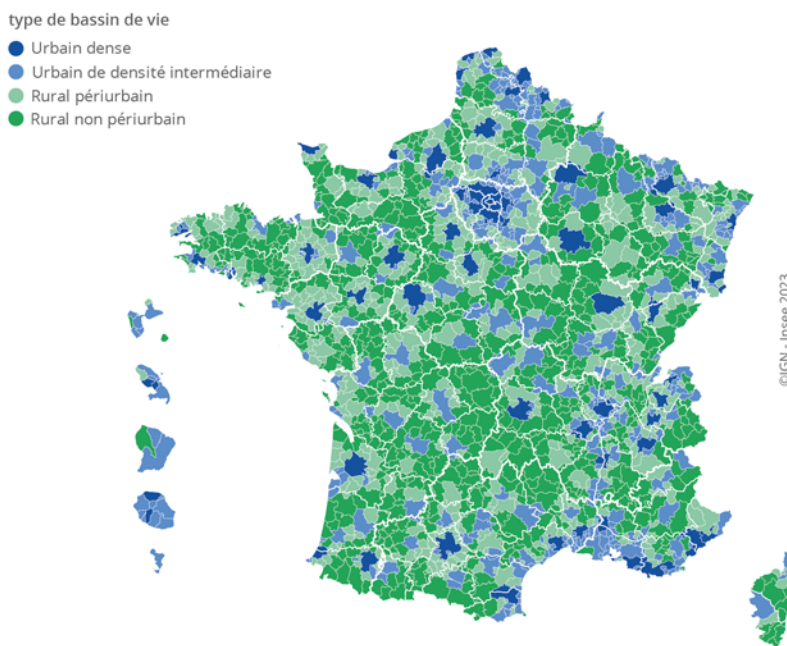
En matière de diversité des équipements supérieurs, le déficit des bassins de vie ruraux par rapport aux bassins urbains est élevé, même en comparaison des bassins urbains de densité intermédiaire. Il tient notamment à la présence moindre de médecins spécialistes ► **figure 4** : en proportion, trois fois moins de bassins de vie ruraux qu'urbains de densité intermédiaire disposent de gynécologues, de dermatologues ou de psychiatres dans leur périmètre, quatre fois moins pour les pneumologues ou les pédiatres. Il y a également trois fois moins de bassins de vie ruraux équipés de centres de formation d'apprentis (hors agriculture) et deux fois moins de bassins de vie équipés de lycées (généraux ou technologiques, comme professionnels). De même, moins de 20 % des bassins de vie ruraux comportent des agences ou relais Pôle emploi, contre plus de 50 % des bassins urbains intermédiaires.

Parmi les bassins de vie ruraux, les bassins périurbains, proches de bassins urbains déjà équipés, disposent d'équipements supérieurs un peu moins variés, en moyenne, que les non-périurbains. L'écart est net pour certains équipements : les périurbains sont deux fois moins souvent équipés d'un service d'urgences, d'un hôpital (établissement de court séjour), d'un cinéma ou encore d'un lycée. En revanche, les bassins de vie ruraux périurbains comportent plus fréquemment des gares ou des services de location d'automobiles et d'utilitaires.

Des temps d'accès aux équipements plus longs dans les bassins de vie ruraux non périurbains

Pour les équipements de la gamme supérieure, où le déficit d'équipements proposés dans les bassins ruraux est

► 2. Les différents types de bassins de vie



Lecture : le bassin de vie de Reims est de type urbain dense.

Champ : France.

Source : Insee, base permanente des équipements 2021.

► 3. Nombre d'équipements et part de population éloignée des équipements selon les types de bassins de vie

| Type de bassin de vie | Nombre moyen d'équipements différents dans les bassins de vie | | | Part de la population éloignée des gammes d'équipements (en %) | | |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------|
| | Gamme de proximité (28 équipements maximum) | Gamme intermédiaire (35 équipements maximum) | Gamme supérieure (47 équipements maximum) | Gamme de proximité (plus de 6 minutes) | Gamme intermédiaire (plus de 12 minutes) | Gamme supérieure (plus de 21 minutes) |
| Urbain dense | 28 | 35 | 45 | 1 | 1 | 1 |
| Urbain de densité intermédiaire | 28 | 32 | 27 | 6 | 6 | 3 |
| Rural | 28 | 28 | 15 | 22 | 23 | 30 |
| Rural périurbain | 28 | 28 | 13 | 16 | 17 | 18 |
| Rural non périurbain | 28 | 29 | 16 | 28 | 29 | 41 |
| Ensemble | 28 | 29 | 18 | 10 | 10 | 10 |

Lecture : en 2021, les bassins de vie urbains de densité intermédiaire disposent en moyenne de 27 types d'équipements différents sur les 47 de la gamme supérieure ; 3 % de la population de ces bassins réside à plus de 21 minutes en voiture des équipements de cette gamme.

Champ : France, hors Mayotte pour la part de population éloignée.

Source : Insee, base permanente des équipements 2021, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

important, les écarts de temps d'accès selon la densité sont majeurs ► **encadré**. Ainsi, 30 % des résidents des bassins de vie ruraux sont situés à plus de 21 minutes en voiture de ces équipements, contre 10 % pour l'ensemble de la population et seulement 3 % dans les bassins urbains de densité intermédiaire ► **figure 3**. Ces habitants sont qualifiés d'éloignés de cette gamme d'équipements. Le seuil définissant la population éloignée s'établit à 6 minutes pour la gamme de proximité et à 12 minutes pour la gamme intermédiaire. La part des habitants éloignés, variable selon les types de bassin de vie, traduit des inégalités de temps d'accès plus ou moins fortes entre territoires, même si le temps d'accès n'est qu'une des composantes de l'accessibilité aux équipements.

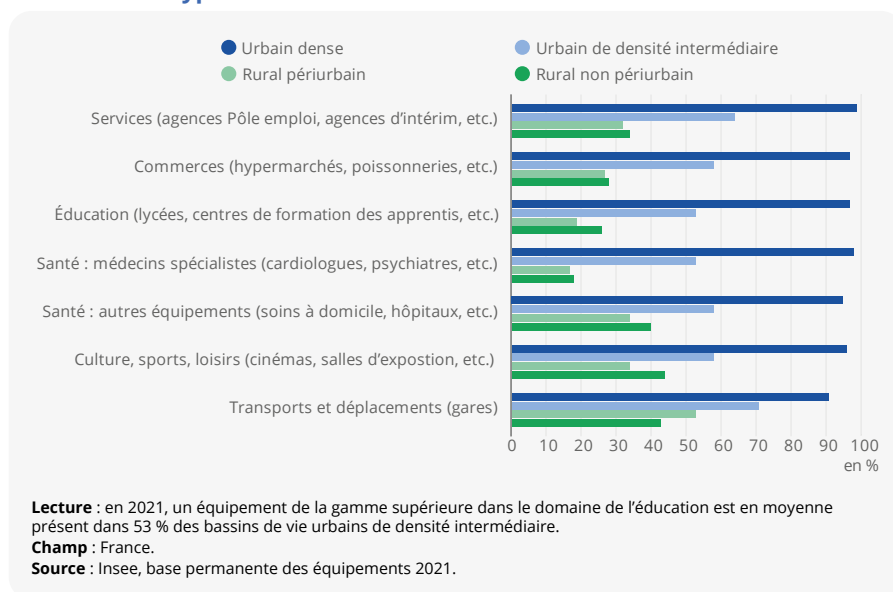
Dans le rural, la proportion d'habitants éloignés de chacune des différentes gammes d'équipement est beaucoup plus élevée dans les bassins de vie non périurbains que dans les bassins de vie périurbains. Ainsi, pour la gamme intermédiaire, 29 % de la population des bassins de vie ruraux non périurbains est éloignée de ces équipements, contre 17 % pour les bassins de vie ruraux périurbains. Les écarts sont plus nets pour les équipements de la gamme supérieure : 41 % de la population des bassins de vie ruraux non périurbains en est éloignée, soit deux fois plus que dans les bassins ruraux périurbains, et quatre fois plus que sur l'ensemble du territoire.

Les temps d'accès se révèlent très hétérogènes, essentiellement au sein des 700 bassins de vie ruraux non périurbains : dans 88 d'entre eux, plus de 60 % de la population est éloignée des équipements de la gamme intermédiaire. Ces bassins de vie, particulièrement peu denses, se situent souvent dans des zones montagneuses, notamment dans le Massif central, certains départements alpins ou encore en Corse du Sud ► **figure 5**. Autant que leurs éventuels déficits d'équipements, la question des déplacements et de l'accessibilité est alors au cœur des enjeux pour ces territoires.

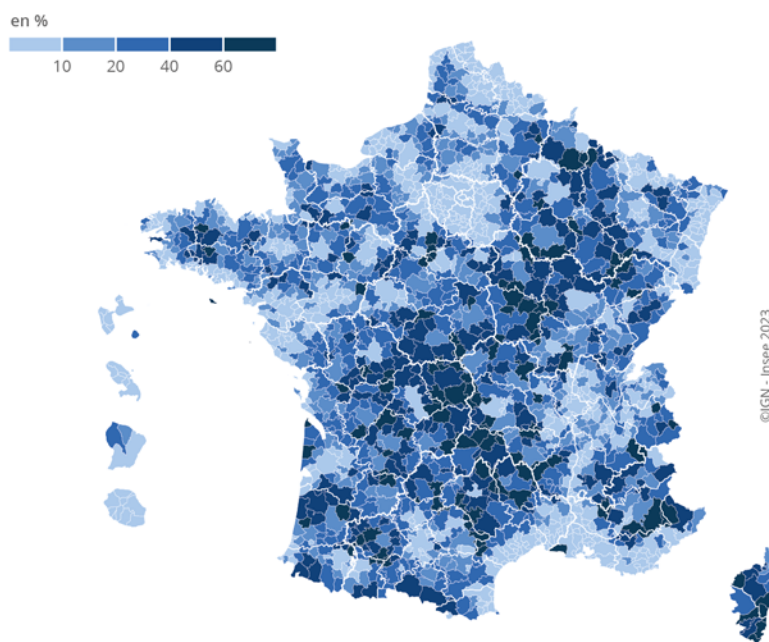
Le taux d'équipements de proximité par habitant est plus élevé dans le rural non périurbain

La présence des équipements sur le territoire peut aussi s'appréhender par le nombre total d'équipements par habitant. Cet indicateur est globalement plus élevé dans les bassins de vie de la moitié sud de la France métropolitaine, de Guadeloupe et de Martinique, ainsi que dans certains bassins de la façade atlantique ou de la Manche ► **figure 6**. Dans l'ensemble, le nombre d'équipements par habitant est plus élevé dans les bassins de vie ruraux

► 4. Présence des équipements de la gamme supérieure par domaine selon les types de bassins de vie



► 5. Part de la population éloignée de plus de 12 minutes par la route de la gamme intermédiaire, par bassin de vie



Lecture : dans le bassin de vie de Laguiole, 90 % de la population met plus de 12 minutes en voiture pour accéder aux équipements de la gamme intermédiaire.
Champ : France, hors Mayotte.
Source : Insee, base permanente des équipements 2021, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

non périurbains : 34,8 équipements pour 1 000 habitants, contre 33,5 en moyenne ► **figure 7**. L'écart est plus élevé pour les équipements de la gamme de proximité : 26,9 équipements pour 1 000 habitants, contre 25,1 en moyenne. À l'inverse, le nombre d'équipements pour 1 000 habitants est le plus bas dans les bassins de vie ruraux périurbains, quelle que soit la gamme. Deux éléments

peuvent expliquer cet écart avec les autres bassins de vie ruraux. D'une part, les bassins de vie ruraux périurbains sont situés à proximité de pôles d'emplois qui offrent un accès à une variété d'équipements souvent importante, surtout pour les gammes d'équipements plus structurants, réduisant ainsi leur propre besoin de ces équipements. D'autre part, la forte croissance de la population

dans les territoires ruraux périurbains observée depuis une quinzaine d'années peut engendrer un décalage entre l'implantation des équipements et l'évolution de la population.

Certains écarts s'expliquent aussi par la présence d'un plus grand nombre d'équipements dans les territoires touristiques. En France, 256 bassins de vie peuvent en effet être considérés comme touristiques en raison d'un nombre de places dans les hébergements touristiques (hôtels, campings, résidences secondaires) plus élevé que le nombre d'habitants. Ils sont répartis sur les littoraux atlantique et méditerranéen, dans les massifs montagneux, mais aussi dans certains parcs nationaux. C'est par exemple le cas des bassins de vie de Corse comme Porto-Vecchio, du massif des Alpes comme Val-d'Isère ou du littoral comme Lacanau, Carnac et Honfleur. La grande majorité des bassins touristiques se situent dans le rural et seulement deux dans l'urbain dense (Cannes et Fréjus). Les bassins de vie touristiques se caractérisent par des taux d'équipements très élevés dans les gammes de proximité et, dans une moindre mesure, intermédiaire. Par exemple, les bassins de vie à forte orientation touristique comptent 1,0 supérette pour 1 000 habitants, alors que la moyenne dans les bassins de vie non touristiques est de 0,6. Cette forte présence d'équipements vise à répondre aux besoins des touristes, mais elle profite également à la population résidente, même si certains équipements ne sont pas disponibles toute l'année.

L'évolution du nombre d'équipements courants est liée à celle de la population

Avec les évolutions démographiques et les changements des modes de vie, l'implantation des équipements évolue à des rythmes différents selon les territoires ► **figure 8**. Entre 2013 et 2021, le nombre d'équipements courants diminue dans de nombreux bassins de vie en recul démographique, mais augmente nettement dans les bassins de vie en forte croissance démographique ► **méthodes**.

Ainsi, sur la période 2013-2021, les bassins de vie ruraux périurbains en forte croissance démographique depuis deux décennies enregistrent la plus forte hausse du nombre d'équipements courants : 16,4 % en 7 ans en moyenne, contre 13,3 % pour les bassins urbains denses et 9,7 % pour les bassins ruraux non périurbains ► **figure 9**. Le nombre d'équipements par habitant, plus faible dans les bassins de vie ruraux périurbains, tend à rattraper la moyenne nationale.

► Encadré - Mesurer l'éloignement aux équipements

Les **temps d'accès aux équipements** sont calculés à partir de durées de transport par la route, en voiture, fournies par le distancier Metric-OSRM de l'Insee. Les trajets ne se faisant pas nécessairement en voiture, notamment dans les territoires urbains, il s'agit d'une mesure théorique, qui ne reflète pas forcément la réalité des déplacements, que ce soit l'utilisation d'autres modes de transports ou la prise en compte d'éléments influençant les délais de route (congestion éventuelle du trafic, recherche d'une place de parking, etc.). Conserver une mesure simple et identique pour tous permet néanmoins d'appréhender les difficultés d'accès de manière uniforme au sein des territoires. En outre, si les modes doux (marche, vélo) et transports en commun progressent légèrement sur la dernière décennie, la voiture reste utilisée pour 63 % des déplacements de proximité en 2019 et 80 % dans le rural (enquête Mobilité des personnes, SDES). Enfin, le temps d'accès n'est qu'une des composantes de l'accessibilité aux équipements ; il faudrait prendre en compte également les capacités d'accueil, les horaires d'ouverture, les délais d'attente pour avoir un rendez-vous, etc.

Le **temps d'accès moyen** à une gamme d'équipements correspond à la moyenne des temps d'accès à chaque équipement composant cette gamme. Dans ce calcul, la population est géolocalisée au carreau de 200 mètres de côté et l'équipement le plus proche (en voiture) est retenu, qu'il soit au sein du bassin de vie ou non.

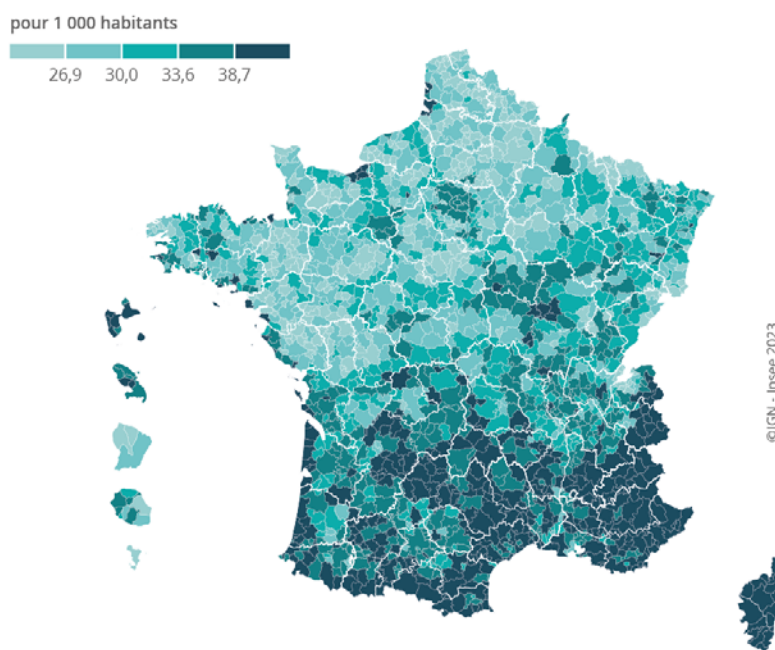
La **population éloignée** vis-à-vis d'une gamme d'équipements est alors définie comme l'ensemble des résidents dont le temps d'accès moyen aux divers équipements de la gamme considérée dépasse un certain seuil. Pour chacune des trois gammes de la base permanente des équipements (BPE), ce seuil d'éloignement a été déterminé en étudiant la répartition des temps d'accès moyens sur l'ensemble du territoire français hors Mayotte et en retenant le neuvième décile. En arrondissant à la minute, on obtient :

- 6 minutes pour la gamme de proximité ;
- 12 minutes pour la gamme intermédiaire ;
- 21 minutes pour la gamme supérieure.

Ainsi, en France hors Mayotte, un habitant sur dix est situé à plus de 6 minutes de route en moyenne des équipements de proximité.

La part de population éloignée est un indicateur pertinent pour appréhender les inégalités d'accès dans les territoires peu équipés. Mais une valeur faible peut cacher des réalités très différentes. Ainsi, dans les 65 bassins de vie urbains denses, seulement 1 % de la population en moyenne est éloignée des différentes gammes d'équipement, mais cette apparente organisation optimale du territoire traduit différentes réalités. Certains de ces bassins sont en effet composés de très nombreuses communes pôles de services (par exemple celui de Paris ou de Marseille) et ont des temps d'accès aux équipements très réduits. Toutefois, la part importante de leurs résidents qui s'y déplacent sans voiture et l'inégal équipement en transports en commun peuvent conduire à sous-estimer les temps d'accès réels. Par ailleurs, d'autres bassins urbains denses comportent de nombreuses communes peu peuplées et peu équipées, agrégées autour de quelques pôles de services très denses. C'est le cas par exemple du bassin de vie de Reims, qui comporte 4 pôles parmi les 131 communes qui le composent. En résultent des difficultés d'accès plus ou moins importantes pour une petite partie des habitants, masquées par le fait que l'indicateur est calculé sur l'ensemble du bassin.

► 6. Nombre d'équipements total pour 1 000 habitants



Erratum : le 10 mai 2023, les données représentées dans la carte ont été corrigées ; dans la version publiée le 25 avril 2023, en raison d'une erreur de format, le nombre d'équipement était nul dans 34 bassins de vie.

Lecture : le bassin de vie de Nice compte 52,2 équipements pour 1 000 habitants.

Champ : France.

Source : Insee, base permanente des équipements 2021, recensement de la population 2020.

► 7. Nombre d'équipements pour 1 000 habitants selon le type de bassin de vie

| Type de bassin de vie | Nombre de bassins de vie | | Nombre d'équipements pour 1 000 habitants | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------|--------------------------|------------------|-------------------------------------------|------------------|-------------|---------------------|------------------|------------|------------------|------------------|------------|---------------------|------------------|-------------|
| | Touristiques | Non-touristiques | Gamme de proximité | | | Gamme intermédiaire | | | Gamme supérieure | | | Ensemble des gammes | | |
| | | | Touristiques | Non-touristiques | Ensemble | Touristiques | Non-touristiques | Ensemble | Touristiques | Non-touristiques | Ensemble | Touristiques | Non-touristiques | Ensemble |
| Urbain dense | 2 | 63 | 42,7 | 24,6 | 24,9 | 8,7 | 6,4 | 6,4 | 3,1 | 2,7 | 2,7 | 54,5 | 33,6 | 34,0 |
| Urbain de densité intermédiaire | 52 | 334 | 34,4 | 23,8 | 24,7 | 9,1 | 5,9 | 6,2 | 2,7 | 2,3 | 2,3 | 46,2 | 32,0 | 33,2 |
| Rural périurbain | 34 | 522 | 35,7 | 24,0 | 24,5 | 6,9 | 5,0 | 5,1 | 1,7 | 1,5 | 1,5 | 44,3 | 30,6 | 31,2 |
| Rural non périurbain | 168 | 532 | 37,7 | 24,6 | 26,9 | 8,5 | 5,5 | 6,0 | 2,1 | 1,8 | 1,9 | 48,3 | 31,9 | 34,8 |
| Ensemble | 256 | 1 451 | 37,0 | 24,3 | 25,1 | 8,6 | 5,9 | 6,1 | 2,4 | 2,3 | 2,3 | 47,9 | 32,5 | 33,5 |

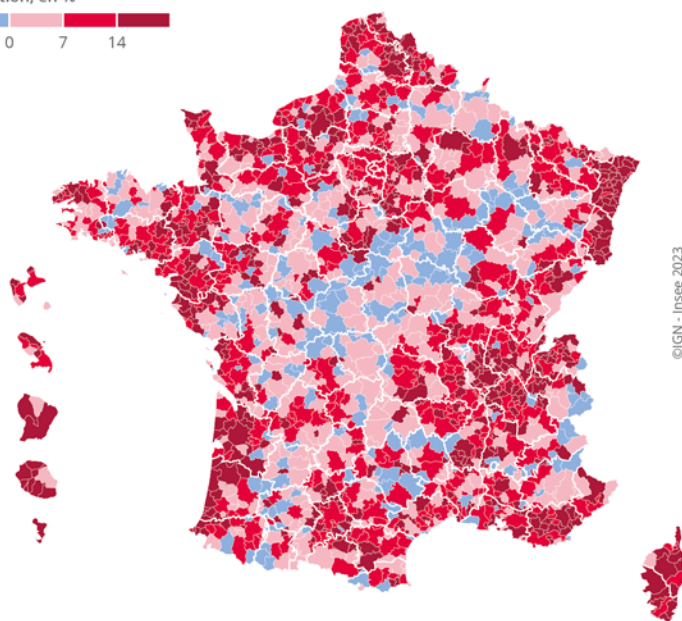
Lecture : dans le rural périurbain, 34 bassins de vie sont touristiques, 522 ne le sont pas. Dans ces 34 bassins, il y a 35,7 équipements de la gamme de proximité pour 1 000 habitants, contre 24,0 dans les 522 bassins non touristiques.

Champ : France.

Source : Insee, base permanente des équipements 2021, recensement de la population 2020.

► 8. Évolution du nombre d'équipements courants entre 2013 et 2021

évolution, en %



Lecture : entre 2013 et 2021, le nombre d'équipements courants dans le bassin de vie de Lille augmente de 15,4 %.

Champ : France.

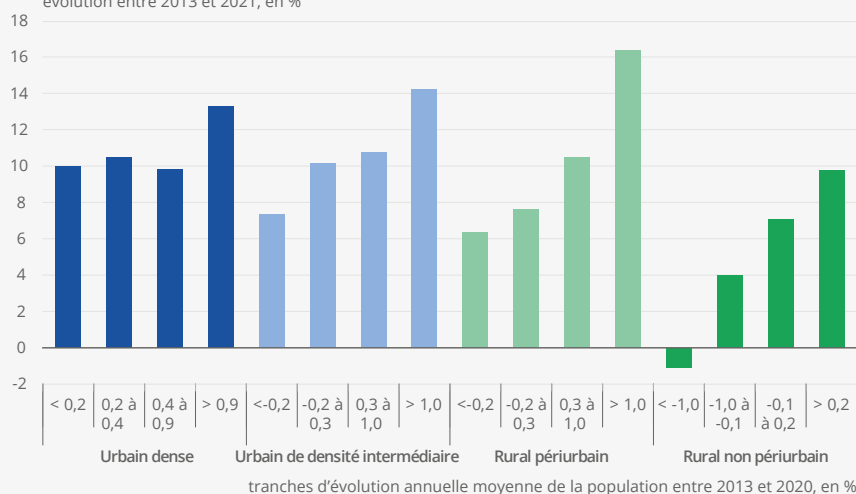
Source : Insee, base permanente des équipements 2013-2021.

Dans l'urbain dense, l'évolution du nombre d'équipements paraît moins liée à celle de la population. D'autres facteurs, comme la capacité des équipements ou la saturation foncière, peuvent expliquer la limite des créations d'équipements courants.

Sur les 1 707 bassins de vie, le nombre d'équipements courants baisse dans 225 d'entre eux, 20 étant urbains, les autres ruraux ► **figure 10**. Au sein du rural, les baisses sont les plus prononcées dans les bassins de vie les plus éloignés des pôles d'emplois, leur population diminuant aussi davantage. C'est par exemple le cas des bassins de Clamecy au sud d'Auxerre ou de Neufchâteau au sud de Nancy. La situation est différente dans les bassins ruraux périurbains : la baisse des équipements est un peu moins forte alors que la population augmente très légèrement. Cette apparente contradiction peut s'expliquer là encore par la proximité de pôles d'emplois qui offrent également un large éventail d'équipements comme pour les bassins de Saint-Aubin-d'Aubigné au nord de Rennes ou de Chorges au sud de Gap.

► 9. Évolution du nombre des équipements courants selon l'évolution de la population et le type de bassin de vie

évolution entre 2013 et 2021, en %



Lecture : dans les bassins de vie urbains denses dont la population augmente de plus de 0,9 % par an entre 2013 et 2020, le nombre d'équipements courants augmente de 13,3 % entre 2013 et 2021.

Champ : France.

Source : Insee, base permanente des équipements 2021, recensements de la population 2013 et 2020.

Certains de ces bassins de vie sont touristiques et, malgré la baisse du nombre d'équipements, ils conservent un taux d'équipements par habitant très supérieur à la moyenne de l'ensemble des bassins. C'est par exemple le cas du bassin de Modane à l'est de Chambéry qui affiche 67 équipements pour 1 000 habitants, près du double de la moyenne nationale. Une partie de la baisse peut s'expliquer par la réduction des activités touristiques en 2020 et 2021, certains commerces ayant fermé du fait de la crise sanitaire liée à la Covid-19. ●

► 10. Caractéristiques des bassins de vie où le nombre d'équipements diminue

David Lévy, Virginie Mora, Simon Prusse (Insee)

| Type de bassin de vie | Nombre de bassins de vie | Évolution (en %) | |
|------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|
| | | Population 2013-2020 (annuelle moyenne) | Nombre d'équipements courants 2013-2021 |
| Urbain dense et de densité intermédiaire | 20 | -0,1 | -4,5 |
| Rural périurbain | 54 | 0,1 | -4,9 |
| Rural non périurbain | 151 | -0,5 | -5,8 |
| Total | 225 | /// | /// |



Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

/// : absence de résultat dû à la nature des choses.

Lecture : 225 bassins connaissent une baisse des équipements courants en 8 ans. Parmi eux, 151 sont ruraux non périurbains, leur population baisse annuellement de 0,5 % et ils perdent 5,8 % de leurs équipements courants sur l'ensemble de la période.

Champ : France.

Source : Insee, base permanente des équipements de 2013 et 2021, recensements de la population 2013 et 2020.

► Méthodes

La construction du zonage en bassins de vie

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Son contour est délimité en plusieurs étapes.

Tout d'abord un **pôle de services** est défini comme une commune disposant d'au moins 18 équipements sur les 35 de la gamme intermédiaire, avec au moins un équipement par domaine - commerces, santé, services aux particuliers ainsi que sports, loisirs et enseignement réunis - car moins nombreux ► [sources](#).

Des **zones d'influence** de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet par la route. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune possédant l'équipement le plus proche de la population. Les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de la gamme de proximité sont pris en compte. Des itérations successives permettent de dessiner le périmètre des bassins de vie.

Ces bassins sont constitués comme zone d'influence d'un pôle de services unique dans la majorité des cas (1 409 bassins de vie sur 1 707 en tout). Cependant, certains pôles de services sont très proches géographiquement les uns des autres, fragilisant ainsi la possibilité de distinguer leurs espaces d'influence. Ces derniers sont dans ces cas-là agrégés, en veillant à ne pas déborder des limites des unités urbaines dans lesquelles ils se situent. Ainsi 270 bassins ont été construits autour de plusieurs pôles de services. Il s'agit de pôles urbains dans plus de neuf cas sur dix, qui s'étendent souvent sur de vastes superficies.

Dans les espaces de faible densité, inversement, certaines communes proches des seuils pour devenir pôle de services peuvent être qualifiées de pôles partiels. Dans 28 cas, lorsque ces pôles partiels sont suffisamment isolés des autres pôles de services et que des communes à proximité disposent des équipements nécessaires pour atteindre les seuils, des bassins ont été constitués autour d'un pôle issu de l'agrégation du pôle partiel et d'une ou deux communes proches nécessaires pour atteindre le seuil. Ils restent souvent de taille modeste.

Du zonage 2012 au zonage 2022

Le zonage en bassins de vie 2022 remplace la précédente version, qui datait de 2012. Entre les deux, le nombre de bassins de vie est resté relativement stable, passant de 1 666 à 1 707. Les différences reflètent d'une part des évolutions liées à la localisation et à la concentration des équipements sur le territoire, et d'autre part des évolutions de nature méthodologique.

Parmi les évolutions méthodologiques, certaines ont un impact sur le nombre de bassins de vie. Tout d'abord, la maille de construction du zonage n'est plus l'unité urbaine mais la commune. Ainsi, 58 unités urbaines actuelles sont découpées en deux bassins de vie ou plus, formant au total 163 bassins de vie. Par ailleurs, dans les espaces ruraux, une trentaine de pôles partiels ont été constitués par mise en commun d'équipements, possibilité qui n'avait pas été retenue dix ans auparavant. Enfin, le contenu de la gamme intermédiaire s'est modifié (par exemple, le nombre d'agences bancaires s'étant réduit, elles sont passées de la gamme de proximité à la gamme intermédiaire), et la qualité du recensement des équipements s'est améliorée (par exemple, les psychologues n'étaient pas dénombrés par la BPE lors de la construction du précédent zonage). Par ailleurs, la géolocalisation des habitants dans des carreaux de 200 mètres de côté, ainsi que l'utilisation du nouveau distancier Metric-OSRM offrent un gain de précision dans le repérage des équipements les plus proches et dans les calculs de distance et de temps de trajet, ce qui a pu avoir un impact sur le rattachement des communes à un pôle.

Hors des plus grandes unités urbaines, le nombre de bassins de vie se réduit légèrement. On recense 132 nouveaux bassins, constitués autour de communes qui n'étaient pas pôles de services en 2012. Inversement, 178 bassins de vie de 2012 n'ont plus d'équivalent en 2022. Dans ces deux cas, huit fois sur dix, ces apparitions et disparitions de pôles de services seraient aussi intervenues à méthode semblable. Cette légère baisse du nombre de bassins de vie traduit ainsi davantage une évolution des territoires qu'un impact des changements méthodologiques : certains territoires hors des grandes unités urbaines ont vu leurs équipements se diversifier, quand d'autres, un peu plus nombreux, les ont vu se réduire.

Le suivi des équipements les plus courants dans le temps

Deux millésimes de la **base permanente des équipements** (BPE) ne sont pas immédiatement comparables en raison notamment des changements de nomenclature, de sources ou de qualité dans ces dernières qui peuvent rendre difficile d'interpréter une évolution des services et équipements sur un territoire. Après expertise, une analyse en évolution est possible pour 95 services qui n'ont changé ni de définition ni de source entre 2013 et 2021. Ces services appartiennent à l'une des trois gammes d'équipements mais ne couvrent pas entièrement l'ensemble des services de chaque gamme. De plus, certains domaines comme la santé sont surreprésentés par rapports à d'autres comme le commerce, si bien que prendre l'ensemble de ces équipements peut biaiser les interprétations des évolutions.

Pour analyser les évolutions, un panier couvrant les besoins les plus courants a été constitué sur 18 équipements. Ceux-ci ont été choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme de proximité comme les salons de coiffure ou les médecins généralistes. Dans cette gamme, les services à domicile ont été écartés, ainsi que les équipements qui ne sont pas d'usage quotidien (agences immobilières, etc.). Pour les mêmes raisons d'utilité et d'usage, des équipements relevant des gammes intermédiaire et supérieure ont été pris en compte comme les collèges, les supermarchés ou les hypermarchés.

Les 18 équipements courants sont :

- pour ceux issus de la gamme de proximité : boulangerie, bureau de poste, chirurgien dentiste, salon de coiffure, école élémentaire de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) dispersé, école maternelle, infirmier, médecin généraliste, plateaux et terrains de jeux extérieurs, et réparation automobile et de matériel agricole ;
- pour ceux issus de la gamme intermédiaire : collège, école de conduite, laboratoire d'analyses et de biologie médicale, librairie et presse, magasin d'optique, police, gendarmerie et supermarché ;
- pour celui issu de la gamme supérieure : hypermarché.

► Définitions

Un **équipement** est un service, marchand ou non, accessible à la population. Ce peut être un aménagement (zone de baignade aménagée, espace remarquable, patrimoine), une infrastructure (gymnase, piscine, gare, etc.) ou un service (commerce, banque, tribunal, etc.). Il est répertorié au 1^{er} janvier de chaque année dans la base permanente des équipements (BPE), qui propose un regroupement de certains équipements en gammes. Les gammes réunissent des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Pour la BPE 2021, trois gammes sont proposées :

- la **gamme de proximité** comporte 28 types d'équipements : poste, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou regroupement pédagogique intercommunal, médecin généraliste, pharmacie, taxi, etc. ;

- la **gamme intermédiaire** comporte 35 types d'équipements : police-gendarmerie, banque-caisse d'épargne, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation, etc. ;

- la **gamme supérieure** comporte 47 types d'équipements : agence Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma, etc.

La typologie urbain-rural s'appuie sur celle de la **grille de densité** communale. Plus précisément, la définition retenue par l'Union européenne est fondée sur le découpage du territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté et sur l'agrégation de carreaux de densité équivalente, définissant des « taches » ou « *clusters* ». Chaque bassin de vie est ensuite affecté dans une catégorie en fonction de la part de sa population comprise dans les différents types de *clusters*.

Dans son premier niveau à trois catégories, la grille de densité permet ainsi de distinguer trois types de bassins : les bassins **urbains denses**, les bassins **urbains de densité intermédiaire** et les **bassins ruraux**.

L'**aire d'attraction d'une ville** désigne un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Le zonage en aires d'attraction des villes permet de subdiviser les bassins de vie ruraux selon qu'ils sont, au vu des déplacements domicile-travail, sous l'influence de grandes agglomérations ou bien qu'ils en sont plus isolés. Ce découpage fonctionnel permet de diviser le rural en deux catégories :

- le **rural périurbain** : la population située dans une aire d'attraction de plus de 50 000 habitants représente plus de 50 % de la population totale du bassin de vie ;

- le **rural non périurbain** : la population située dans une aire d'attraction de plus de 50 000 habitants représente moins de 50 % de la population totale du bassin de vie.

► Sources

La **base permanente des équipements (BPE)** est réalisée par l'Insee annuellement depuis 2008. Élaborée à partir de différentes sources administratives actualisées chaque année, cette base répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. La BPE couvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, des transports, du tourisme, du sport, des loisirs et de la culture. La BPE ne tient pas compte de l'amplitude horaire ou annuelle des ouvertures.

► Pour en savoir plus

- Insee, « [Note méthodologique sur les bassins de vie 2022](#) », *Note méthodologique*, décembre 2022.
- Beck S., De Bellefont M.-P., Forest J., Gerardin M., Levy D., « [La grille communale de densité à 7 niveaux](#) », *Documents de travail* n° 2022/18, Insee, janvier 2023.
- Brutel C., Levy D., « [Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012 - Trois quarts des bassins de vie sont ruraux](#) », *Insee Première* n° 1425, décembre 2012.
- Insee, « [Dénombrement des équipements en 2021 \(commerce, service, santé,...\) - Base Permanente des Équipements \(BPE\)](#) », *Chiffres détaillés*, juillet 2022.
- SDES, « [Comment les Français se déplacent-ils en 2019 ? Résultats de l'enquête mobilité des personnes](#) », septembre 2020.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol
Rédaction :
A. Dugué
C. Tchobanian,
P. Glénat

Maquette :
B. Rols

 @InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IA2383
ISSN 2416-7851
© Insee 2023
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

